

*Communiqué de presse*

## **FINANCEMENT PARTICIPATIF FRANCE REJOINT FRANCE FINTECH**



*De gauche à droite : Damien Guermontprez, Florence de Maupeou, Mathilde Iclanzan, Alain Clot, Kristen Charvin et Caroline Lamaud Dupont.*

*Paris, le 13 juin 2024*

**France FinTech (FFT)**, qui fédère et représente les entrepreneurs de la finance innovante avec plus de 350 membres et 100 partenaires, et **Financement Participatif France (FPF)**, l'association historique du crowdfunding, avec ses 150 adhérents, annoncent leur rapprochement.

### **L'acteur pionnier de la réglementation du crowdfunding**

Créée en 2012, Financement Participatif France a joué un rôle majeur dans la mise en place de la réglementation en faveur du financement participatif, faisant de la France le premier État à promulguer des statuts dédiés à l'exercice de cette activité.

Avec 9 milliards d'euros d'investissement cumulé, des flux annuels supérieurs à 2 milliards, le financement participatif s'est imposé comme un outil majeur de fléchage de l'épargne financière des Français et de financement de l'économie réelle.

Soucieuse d'étendre son action, FPF a souhaité rejoindre France FinTech afin de bénéficier de l'exposition et des moyens d'action de l'association représentative de la finance technologique et innovante.

### **La voix des fintech françaises**

Créée en 2015, France FinTech est la première association de fintech européenne et couvre toutes les verticales du secteur : assurtech, financement, gestion d'actifs, gestion du risque, paiement, services bancaires, services opérationnels. Elle traite de l'ensemble des problématiques existantes ou émergentes de l'industrie des services financiers tels que la souveraineté, la réglementation, les financements, les évolutions liés aux technologies (blockchain, IA, Big Data), les impacts sociaux et environnementaux, notamment.

Par ses actions de communication et d'influence, la publication de contenus de référence, l'organisation d'événements nombreux, dont FinTech R:Evolution, le plus important événement consacré au secteur en France, l'association contribue à l'émergence de champions français et européens et renforce la position de la France en tant que pôle d'excellence de la finance innovante.

**Financement Participatif France et France FinTech entretiennent depuis leur création des liens étroits et mènent des actions communes au service des entrepreneurs.**

### **Ce rapprochement stratégique intervient à un moment clé**

Rappelons que la fintech constitue le premier compartiment de la tech française avec 14 licornes<sup>1</sup>, 22% de la représentation globale des indices N40/FT120<sup>2</sup> et plus de 50 000 emplois qualifiés en France.<sup>3</sup>

Dans un environnement incertain, marqué par la raréfaction des ressources de capital risque, l'écosystème fintech est engagé dans de nombreux chantiers réglementaires : entrée en vigueur du statut PSFP en novembre 2020 qui ouvre de nouvelles perspectives aux acteurs du financement participatif, enjeux liés à FIDA, DSP3/PSR, MiCA, DORA, Mifid, Directive AMLR, Data et IA ACT par exemple, qui nécessitent des approches communes à l'ensemble des verticales de la finance innovante.

**Le rapprochement des associations va permettre une mutualisation des forces et la génération de ressources supplémentaires pour servir l'intérêt et le développement des fintech.**

### **Création du Collège Financement Participatif**

L'intégration de FPF au sein de FFT se fera sous la forme d'un collège Financement Participatif, doté d'un organe de pilotage constitué d'entrepreneurs et de personnalités qualifiées issues du Conseil d'administration de FPF.



**COLLÈGE FINANCEMENT PARTICIPATIF**

<sup>1</sup> Dont 2 désormais installées aux Etats-Unis

<sup>2</sup> Source : [La fintech, toujours première composante des indices French Tech 120/Next40, Mai 2024](#)

<sup>3</sup> Source : [Le bilan France FinTech 2023 : faire plus avec moins, Décembre 2023](#)

Le Collège permettra aux membres de l'association d'échanger sur leurs problématiques spécifiques et perspectives, de poursuivre le travail engagé par FPF sur les sujets de déontologie, la publication des baromètres, la réglementation, les formations et la représentation de la verticale ; et bien entendu de bénéficier des nombreux services de FFT (Club métiers, task force, newsletter, panoramas, mise en relation qualifiées, contributions aux études et publications, participation aux événements phares : FinTech R:Evolution, Soirée d'Hiver, d'Été, etc).

**Exerçant ses responsabilités aux côtés de Kristen Charvin, Déléguée générale de France FinTech, Florence de Maupeou devient Déléguée générale adjointe Financement Participatif et Relations institutionnelles.**

Pour Financement Participatif France

*« Depuis plus de 10 ans, FPF appuie les acteurs du crowdfunding dans leur développement et se fait leur porte-voix auprès des régulateurs et pouvoirs publics. Le chemin parcouru est phénoménal, mais nous avons aujourd'hui besoin de renouveau et d'une caisse de résonance plus ample. Parce que les sujets que nous portons sont de plus en plus transversaux avec d'autres acteurs de la fintech, parce que les plateformes se développent sur diverses activités, parce que nos enjeux deviennent aussi européens, parce que le contexte est compliqué et qu'ensemble on est plus fort, le rapprochement de nos deux associations prend aujourd'hui un sens évident. »*

Florence de Maupeou, Directrice générale de Financement Participatif France

*« C'est un mariage de cœur et de raison pour regarder dans la même direction : celle de faire vivre notre écosystème entrepreneurial, et avec la flèche du crowdfunding en plus, car les besoins en financement n'ont jamais été aussi criants, et la place du financement participatif dans l'économie n'a jamais été aussi forte. »*

Damien Guermonprez, Président exécutif de Lemonway et Mathilde Iclanzan, Directrice générale de WiSeed, respectivement Président et Vice-Présidente de Financement Participatif France

Pour France FinTech

*« Je suis très heureuse d'avoir pu contribuer à ce mouvement qui s'inscrit dans le sens de l'histoire de notre écosystème et des deux organisations. Pour appartenir aux deux structures, j'en connais l'implication, le professionnalisme et les valeurs qui sont largement communes. Les entrepreneurs ne peuvent que bénéficier de ce rapprochement. »*

Caroline Lamaud Dupont, Cofondatrice d'Anaxago et Vice-Présidente de France FinTech

*« France FinTech et Financement Participatif France se connaissent bien et travaillent ensemble depuis de nombreuses années. Les deux organisations partagent les mêmes valeurs et le même sens de l'engagement au service des entrepreneurs. Ce mouvement me paraît donc naturel et renforcera notre capacité d'action pour contribuer au développement d'un secteur d'excellence français et européen. »*

Alain Clot, Président de France FinTech

## À propos

### France FinTech

Créée en 2015 à l'initiative des entrepreneurs, France FinTech fédère les sociétés utilisant des modèles opérationnels, technologiques ou économiques, innovants et disruptifs, visant à traiter des problématiques existantes ou émergentes de l'industrie des services financiers et représentant les principales composantes de la filière.

L'association s'est donnée pour mission de promouvoir l'excellence du secteur en France et à l'étranger et de représenter les fintech françaises auprès des pouvoirs publics, du régulateur et de l'écosystème. France FinTech est aujourd'hui la plus grande association sectorielle de start-up en France et en Europe.

Outre ses actions sur les terrains réglementaires et législatifs, ses nombreuses publications, ses ateliers et rencontres diverses, l'association organise chaque année l'événement de référence de l'écosystème, [FinTech R:Evolution](#).

France FinTech est co-organisatrice de la [French FinTech Week](#), membre du Comité Fintech ACPR-AMF, membre fondateur et au board de l'[EDFA](#) (European Digital Finance Association).

### Financement Participatif France

Financement Participatif France (FPF) est une association loi de 1901 ayant pour objectif la représentation collective et la défense des droits et intérêts des acteurs de la finance participative (appelé également *crowdfunding*) et plus généralement de tous les acteurs ayant une activité connexe ou complémentaires ou des intérêts communs avec le financement participatif.

---

**Contact :** [bonjour@francefintech.org](mailto:bonjour@francefintech.org)

#### **Kristen Charvin**

Déléguée générale

[kristen.charvin@francefintech.org](mailto:kristen.charvin@francefintech.org)

#### **Florence de Maupeou**

Déléguée générale adjointe Financement Participatif et Relations institutionnelles

[florence.demaupeou@francefintech.org](mailto:florence.demaupeou@francefintech.org)